

SOUMA

(Devenue SOUMAA à l'indépendance)

Au pied de l'Atlas blidéen, à une cinquantaine de kilomètres d'ALGER, se trouve le petit village de SOUMA. Cette localité est située à 7 Kilomètres au Sud de la ville de BOUFARIK et au Nord-est de BLIDA, distante de 9 km.



Caractérisée par un Climat méditerranéen avec été chaud

Origine du nom : SOUMA, qui signifie en l'ange Arabe « *coupole, dôme* » tirerait son nom d'un petit Marabout de Sidi-El-HABCHI que l'on peut apercevoir sur les premiers contreforts de la montagne, bien au-dessus du village, petit point blanc noyé dans la verdure (Source Mme LEBLANC née ASTIER).

Présence Française  1830 - 1962

ALGER capitula le 5 juillet 1830 mettant fin à trois siècles de piraterie dans le bassin méditerranéen.

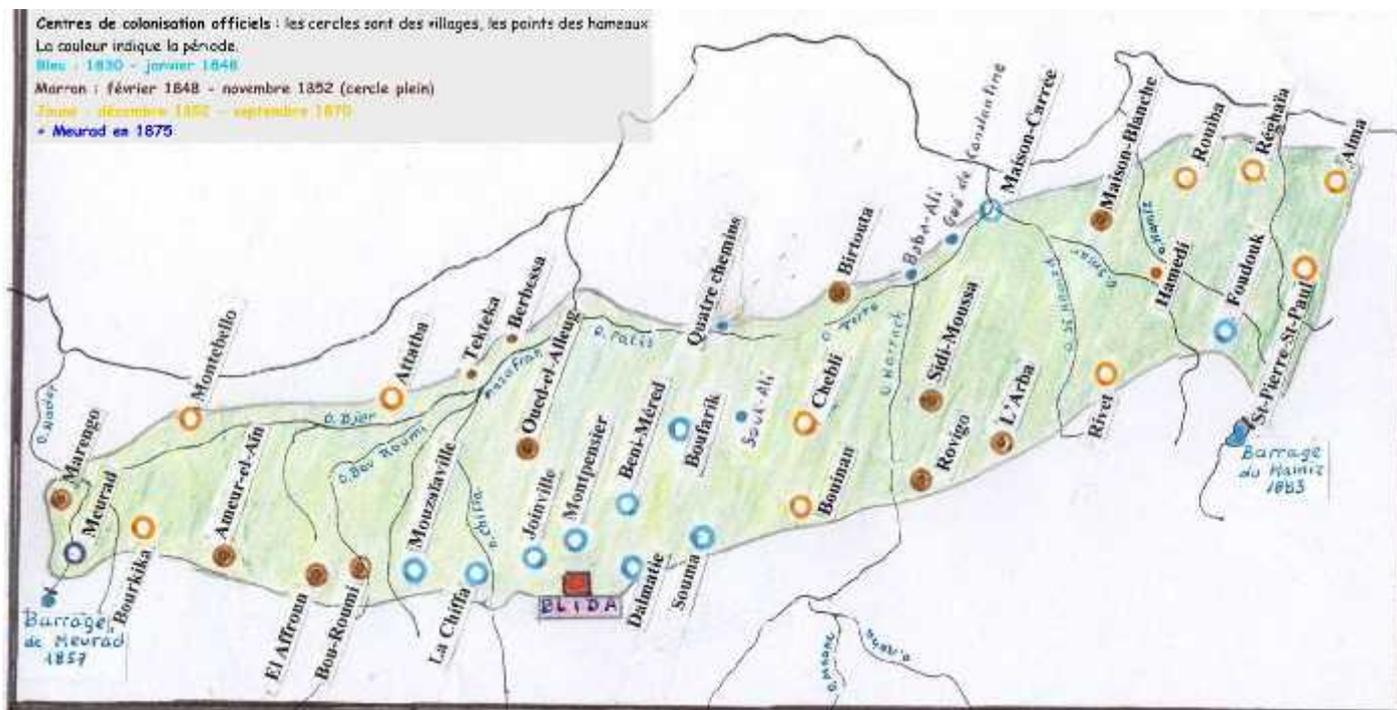
La plaine d'ALGER reçut les premiers colons agricoles venus de France ; ces colons eurent à combattre un ennemi redoutable, la fièvre paludéenne : la MITIDJA était dans son ensemble un immense marécage, qu'il fallut dessécher par des canaux d'irrigation, et plus tard assainir par des plantations d'eucalyptus. Le sol néanmoins se montra si riche, les facilités de communication étaient si grandes, que les créations de villages se succédèrent.

BOUFARIK, créée en 1835, a végété pendant plusieurs années. Ce n'est que depuis la présence française à BLIDA que cette localité, assise au milieu des marais de la plaine, a pris un grand développement, malgré la mortalité qui y a régné. Rendez-vous des faucheurs de la plaine, BOUFARIK sert de station pour le transit d'ALGER à BLIDA.

La colonisation du territoire immédiat de BLIDA, qui vient d'être achevée, en ce qui regarde les créations administratives, se rattache au système de colonisation de l'Atlas, qui doit amener le peuplement de tout le revers de l'Atlas, dans le pourtour entier de la MITIDJA, des montagnes du CHENOUA à l'ouest, à l'Oued ISSER à l'est.

Les études sont très avancées et les points principaux sont fixés. L'emplacement de neuf centres a été déterminé du FONDOUK à DALMATIE et des terres levées autour de chacun d'eux, dans la proportion de 7 à 800 hectares. Deux de ces centres, le

FONDOUK et ROVIGO, seront de petites villes. Ils seront réunis par une route commune qui, plus tard, contournera toute la MITIDJA. Trois routes transversales les mettront en communication avec la plaine, le SAHEL et ALGER. L'une, celle du FONDOUK à MAISON CARREE, est achevée ; celle de l'ARBA et de ROVIGO par SIDI MOUSSA est en cours d'ouverture ; celle de SOUMA à BOUFARIK et à la route de KOLEA est à l'étude. La petite ville du FONDOUK, dont la création a été décidée par arrêté du 14 octobre 1844, est en cours d'établissement et de peuplement.



La Mitidja avant 1962

SOUMA - Créé en 1845. Sur 130 demandes de concession, 34 seulement furent retenues et choisies avec le plus grand soin. Tous originaires de France et ayant un capital de départ de 10.000 à 40.000 francs chacun, ce qui, pour l'époque, devait être considérable, quand on saura que la construction du village n'a coûté que 48.000 francs

Création

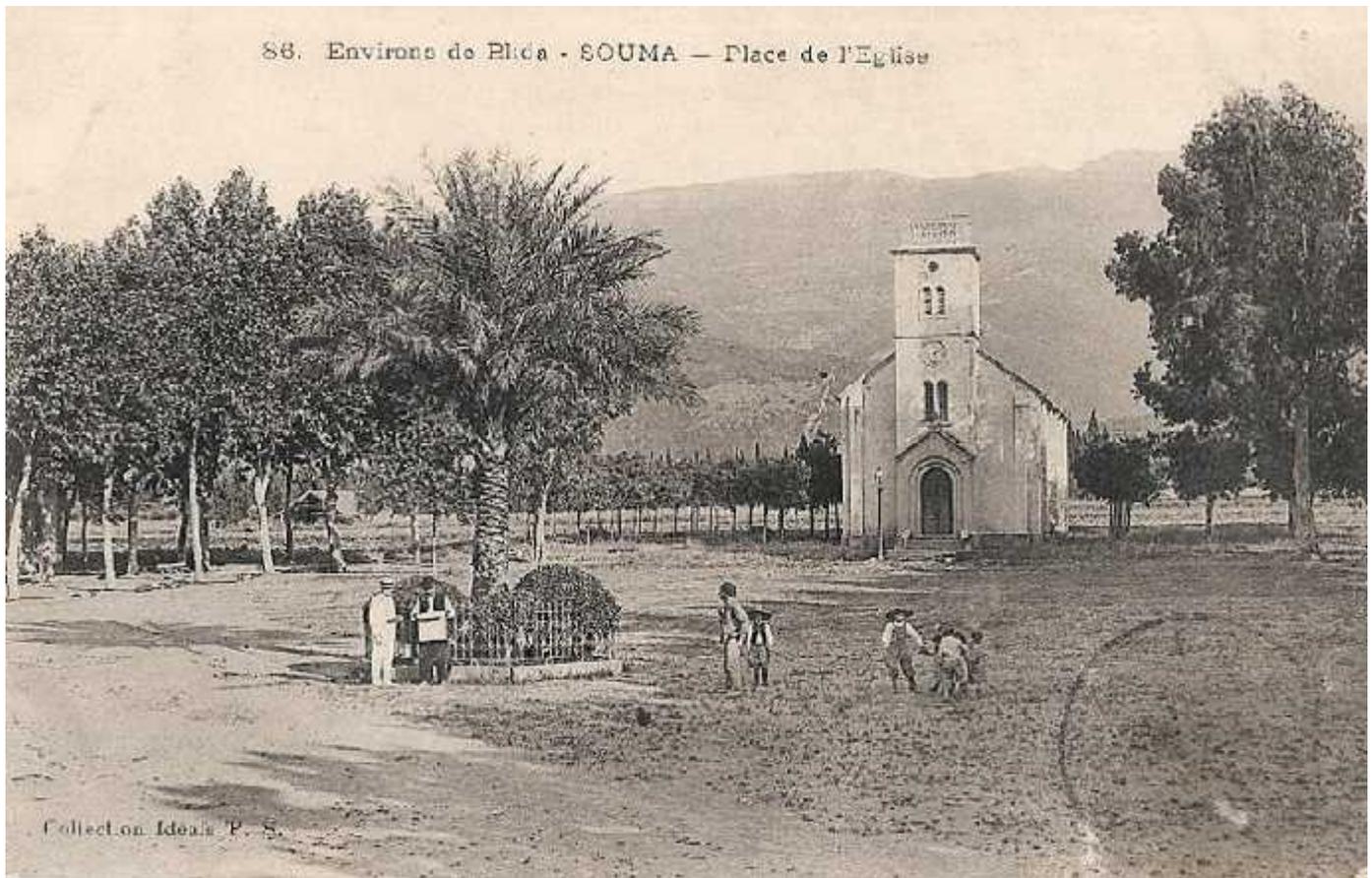
- Auteure Mme **LEBLANC** née **ASTIER** Geneviève -

Centre de peuplement destiné à recevoir 54 familles ; sa création fut l'objet d'un arrêté de Thomas, Robert **BUGEAUD**, alors Maréchal de France, duc d'ISLY, Gouverneur général de l'Algérie, en date du 21 juillet 1845 ; arrêté sanctionné par une ordonnance royale du 21 septembre de la même année.



Il faisait partie d'un ensemble de 11 centres européens destinés à jalonner la route de ceinture entre LA CHIFFA, à l'Ouest, et FONDOUK, à l'Est ; route qui depuis BLIDA était déjà ouverte jusqu'à l'emplacement prévu. Plusieurs projets furent soumis. En avril de cette même année, un état estimatif des travaux à entreprendre s'élevait à 48 000 francs.

Il prévoyait la construction de remparts, ponts, fontaines, abreuvoir aux deux extrémités du village, gendarmerie, blockhaus (*j'ai connu, enfant, le dernier, habité par une famille dans des conditions très précaires et détruit par la suite*) et enfin une église défensive dédiée à Sainte Clotilde, susceptible de devenir le dernier refuge à la population en cas d'agression sérieuse. Celle-ci était surmontée d'un clocher peu élevé, en forme de tourelle crénelée dans sa partie supérieure et pouvant servir de vigie.



Beaucoup plus tard, en octobre 1895, l'aliénation de ces remparts fera l'objet d'une réunion du conseil municipal autour de M. MINIERE, alors maire du village, et Léon TEULE, mon arrière grand-père, conseiller municipal. En effet la construction d'un canal souterrain destiné à évacuer les eaux usées du lavoir nécessitera la vente des remparts côté sud et sud-ouest.

Le premier recensement, en 1851, releva la présence de 135 personnes

Le peuplement

Mais avant la création du village, il me faut rappeler que les premiers éléments de peuplement français étaient arrivés dès la conquête.

On relève les noms de famille GRIGOL et SCHWARTZ. Ce dernier, l'un des concessionnaires que l'on peut retrouver à plusieurs reprises dans les documents relatifs à la création du village était propriétaire de la ferme de SOUMA, sur laquelle a été établi le village qui porte ce nom. C'est en échange de cette propriété dont il a fait don à l'Etat, que lui a été accordée en dédommagement une concession de 150 hectares (ha). Par ailleurs, les autorités en place avaient conscience de l'insuffisance de superficie du territoire communal. Sur les 900 ha qui devaient le constituer, 600 ha appartenaient au Domaine et le reste à des propriétaires indigènes et européens. Des dispositions furent prises pour l'adjonction de 320 ha. Sur ce territoire (courrier du 27 août 1849), les lots à bâtir étaient d'une superficie d'environ 10 ares, mais en réalité leur étendue devait être liée à l'importance des lots ruraux.

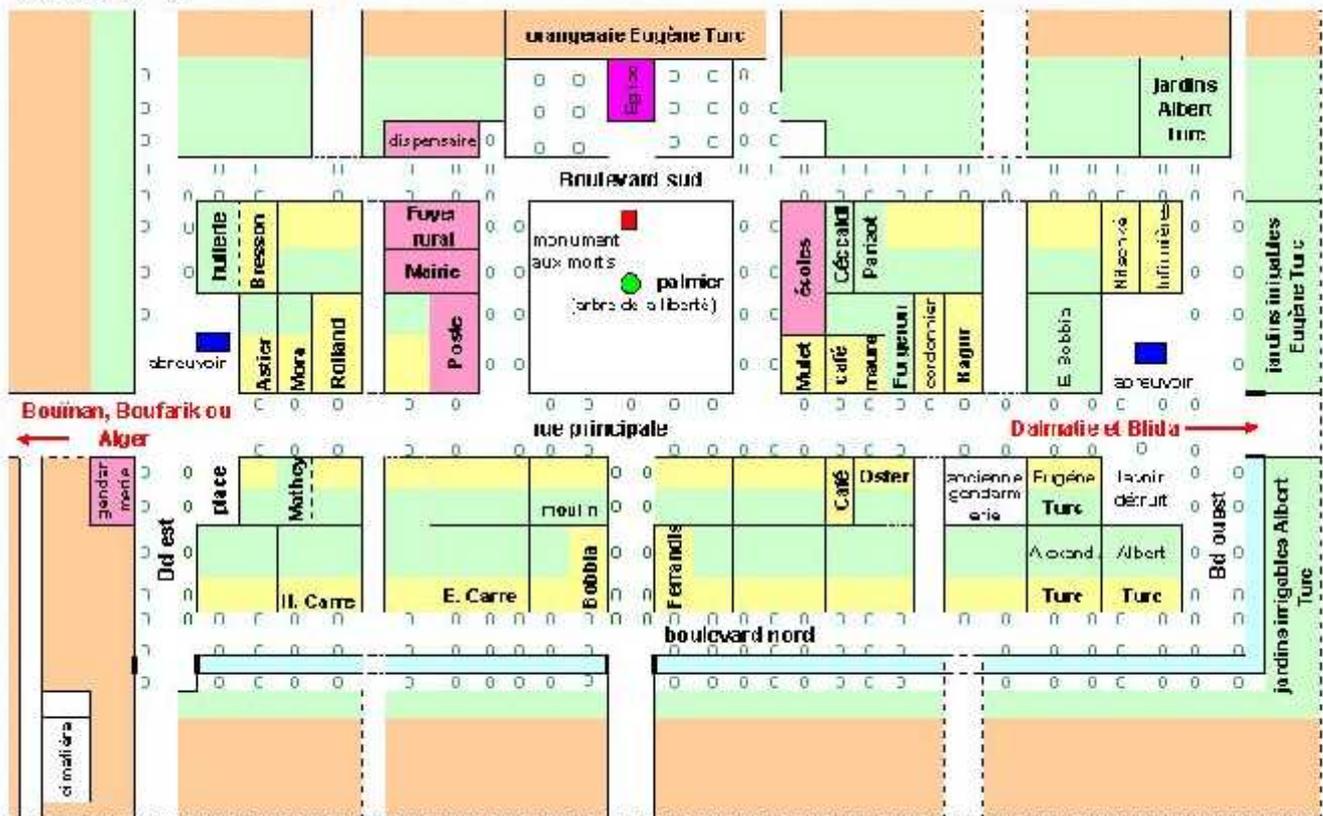
En règle général, tout concessionnaire, qu'il soit « capitaliste », petit cultivateur, industriel ou artisan, devait bâtir une maison dans l'enceinte même du village. En étaient exempts, à l'époque les familles DEFONTENAY et FRECHE, déjà concessionnaires à DALMATIE et y ayant une habitation.

Je relève dans le rapport fait au ministre secrétaire d'Etat à la Guerre, le maréchal duc de DALMATIE, en date du 15 septembre 1845, les précisions suivantes : « Son territoire rattaché à BLIDAH à ce moment-là comprendra 900 hectares de terres de bonne qualité, bien pourvue d'eau et de bois. Celles de ces terres qui seront reconnues appartenir à des indigènes et des Européens

seront abandonnées par eux à l'amiable, ainsi qu'ils y ont consenti, et sans qu'il soit besoin de recourir à la voie de l'expropriation. Le peuplement de ce nouveau centre de population se fera par des familles choisies avec le plus grand soin, tant sur le rapport de la moralité que de la profession et des ressources. Indépendamment des colons cultivateurs et ouvriers, on y fera entrer un certain nombre de colons « capitalistes » parmi lesquels figurent des personnes qui consacrent immédiatement une somme de 140 francs à la mise en valeur des lots qui lui sont concédés. Les concessions, au lieu d'être ainsi que par le passé toutes d'une même étendue, seront proportionnées aux ressources de chaque partie prenante. On aura l'honneur de soumettre prochainement au ministre un état de peuplement dressé d'après ces principes ».

Plan de Souma (Algérie) de mémoire entre 1950 et 1960

Jean et Robert Turc



La maison de la famille TEULE jouxte l'huilerie, mais elle ne figure pas sur ce plan.

L'attribution de ces lots faisait l'objet de rapports établis par le bureau arabe de BLIDA qui opérait auprès de la population autochtone, des études qui prenaient en compte les besoins des douars environnants, faisant une étude scrupuleuse et un relevé des lots cultivés par les indigènes et les Européens établis là, avant la création de centre de peuplement.

Au sein de la population autochtone, il y avait ceux qui vivaient dans la montagne aux douars de TALA HAMDANE, TIZRAOUINE et ceux de la plaine, GUERROUAOU, BENI KINA, Oued KHEMIS, CHERIFIA, HALLOUYA, BALI, GRABAH, FERROUKHA et MECHDOUFA. Parmi eux, une assez forte proportion de vieilles familles. Dans un courrier du Chef du bureau arabe de BLIDA, C. BOURBAKI, il est mentionné : « Etendre au-delà de 120 ha le village primitif de SOUMAH sur les arabes environnants, ce serait fausser le principe exprimé par M. le maréchal qui a proclamé le resserrement des arabes, mais qui a repoussé le refoulement comme une chose, si elle était possible, nous mènerait à une guerre d'extermination, qui nous susciterait des événements aussi pénibles que dangereux pour la France. Par qui commencerait-on ce refoulement ? Par des gens qui ne nous ont même pas abandonnés en 1840, auxquels les événements de la guerre nous ont forcé à retirer notre protection lors de l'insurrection et que nous avons laissés exposés aux coups de l'ex-émir, des gens qui contribuent depuis plus de cinq ans par leurs bêtes de somme, à tous les approvisionnements et qui, le fusil au poing, nous ont accompagnés dans les expéditions quand M. le maréchal l'a ordonné, des gens qui, enfin, par leur police incessante, font la sécurité de leurs voisins européens trop ignorants du pays, trop divisés d'esprit et d'intérêt, pour se garder eux-mêmes ».

En septembre 1845, l'état du peuplement était de 50 familles, la plupart d'entre elles agriculteurs, mais on y retrouve aussi des artisans et trois officiers à la retraite. Une certaine proportion entre l'étendue des lots et les ressources des concessionnaires s'avérait indispensable, comme cela a été formulé par le duc de Dalmatie dans son rapport cité plus haut, afin de limiter les échecs. Il fallait aussi dans l'étude des dossiers soumis, tenir compte de la composition des familles, des enfants en âge de travailler, de leur aptitude aux travaux agricoles. Parmi les 50 familles en ayant fait la demande, huit d'entre elles eurent droit à l'appellation de colons « capitalistes », le nombre d'hectares à leur délivrer allant de 100 à 200 ha. Ce sont les familles

SCWARTZ déjà propriétaire dans le département de la Marne, d'HERISSON, POIRE, DELAUNAY, THIERRY, MOURLON, FRECHE, CARRE, et Jules-Charles TEULE, mon arrière-arrière grand oncle, docteur en sciences, venu de Montpellier accompagné de son épouse et de sa maman s'implanter à SOUMA.



SOUMA Côté Sud

La lecture d'une de ses correspondances témoigne de son combat : « Depuis un an, je suis en Algérie, où j'ai transporté tout mon avoir et, colon sérieux, j'habite la campagne, je fais défricher ou cultiver mes terres et je surveille en personne tous les travaux. J'installe un peu d'industrie dans la Mitidja et je prépare des ateliers pour les jours de chômage. Je soumetts à l'épreuve de la grande culture les faits acquis dans la culture d'essai des jardins de l'administration. En un mot, ce ne sont point des promesses que je prodigue ici pour une faveur. J'offre ici la preuve évidente et sans réplique des nombreux sacrifices que je fais et du zèle que je déploie.

Il est de notoriété publique que je fais élever dans SOUMAH des constructions solides pour servir à mon exploitation et beaucoup plus importantes que la plupart de celles qui existent jusqu'à ce jour... J'ai planté une orangerie qui occupe plus d'un demi-hectare. J'ai des mûriers et des amandiers dans ma pépinière. Ça et là sont des pins, des oliviers par centaines que j'ai émondés et que je grefferai l'an prochain, des peupliers, des caroubiers, des trembles. Un vaste jardin potager se couvre chaque jour de produits nouveaux. Je cultive des céréales et les plantes fourragères. Le sésame, le ricin, le coton, le tabac, le pavot sont répandus sur mes champs. J'ai fait venir de France et d'Espagne en hiver, 15 000 pieds de vigne. Je prépare l'installation d'un moulin à huile et je dispose aujourd'hui même d'un local à usage de tanneur. Enfin, au milieu de tant de travaux simultanés et sans avoir dans mon terrain un seul mûrier pouvant me fournir dès maintenant de la feuille, je parviens à force de soins, à élever des vers à soie provenus de cinq onces d'œufs de cinq races différentes, qui nous permettent jusqu'ici une récolte de cocons que je ferai filer dans ma ferme avec des tours (nouveaux modèles) que j'ai rapporté de Paris l'an dernier ».



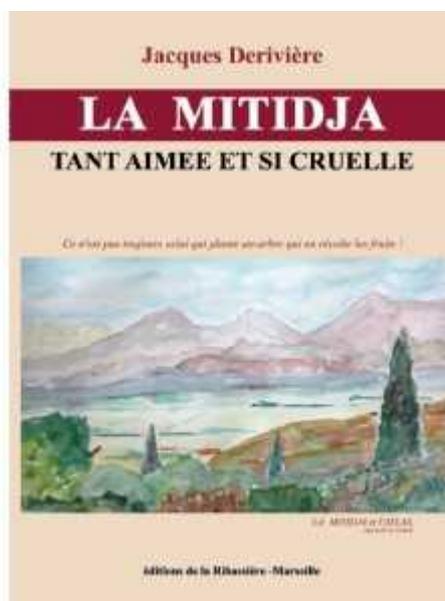
Ce témoignage est éloquent ! On mesure, en parcourant ces lignes, l'importance des travaux engagés. Faut-il rappeler que l'attribution de concessions aux futurs colons impliquait, outre des connaissances agricoles, une mise de fonds conséquente. A cela s'ajoutait l'obligation de défricher bien sûr, et la mise en culture et en bois dans un délai de deux ans (plantation de 25 arbres par hectare). Tout cela était consigné dans un dossier important.

Ce n'est que huit ans plus tard, en 1853, que la deuxième concession, sise aux douars de GUERROUAOU et MECHDOUFA, lui fut attribuée.

Dans ce premier état de peuplement, daté de 1845, apparaît aussi une plus longue liste, celle de familles de condition beaucoup plus modeste et qui n'ont eu droit qu'à de petits lots allant de 4 à 15 hectares. Ce sont celles dont les noms suivent : ALLIAUD, AUBERGIER, BORIEVE, BOUDET, BOUTREUX, BRUNEL, CASTAGNE, CHAUFFART, CHEVENAL, DEDEBAT, DENNEPONT, DRESSAYRE, DREXLER, GAUBERT, GRUMION, HARLER, LETAUD, MAUREL, RAQUIER, ROUBAUD, ROUSSELOT, SALAVIN, SARTORIO, SORT, TOUREL, VAGENAY.

A cette liste un peu fastidieuse, mais dans laquelle certains pourront reconnaître l'un des leurs, s'ajoute celle d'artisans auxquels des lots sensiblement identiques seront affectés, qu'ils soient couvreurs comme les familles d'Armand et Isidore NIVELLE ; filateurs chez les MEUNIER, courtiers de commerce chez Louis BAIN ; charpentier comme Auguste CHARREY ; menuisiers tels Joseph LANGLOIS, Mathieu ROUSSEL et Etienne REVEL à la fois peintre et vitrier, ou voiturier dans la famille d'Antoine BARDOT. On y retrouve aussi le figuriste Félix ALLARD, Jean-Claude JOLY cantonnier. Enfin, en marge de cette longue énumération, apparaissent les noms de Jean-Alexis MOREL, capitaine d'artillerie à la retraite ; Michel de SAINT-JULIEN ancien avoué et colon à BLIDA ; sans oublier les familles BRESSON et PARISOT.

Comme tous les villages de la MITIDJA, SOUMA connut des débuts difficiles. Il fallait faire face aux maladies, le paludisme dont on ne dira jamais assez l'importance, la typhoïde, les épidémies de typhus et de choléra qui faisaient des ravages au sein de la population, sans oublier les difficultés de toutes natures, que ce soient les caprices du climat et son influence sur les récoltes et le cours des produits agricoles. Quelques familles n'y resteront pas.



Pour avoir parcouru en 2005 les allées du cimetière communal alors saccagé, j'ai pu retrouver les noms de certaines d'entre elles, humbles sépultures, parfois recouvertes de petits carreaux blancs, ou "tumulus" qu'entourait une grille gagnée par l'oxydation au fil des ans.

En 1848, SOUMA ne comptait que 225 habitants. En 1851, l'effectif atteignait son plus bas niveau avec 167 personnes. A compter de cette date, un redressement s'opéra progressivement.

Pour sortir du marasme économique, des agriculteurs s'orientèrent vers l'élevage du ver-à-soie (comme ce fut le cas pour Jules-Charles TEULE, mon arrière-arrière-grand oncle). En mars 1849, SOUMA obtenait une médaille d'argent au concours agricole de Paris.

En 1851, l'utilisation des eaux de l'oued BOUCHEMLA permit à la culture du tabac de se développer et couvrir une cinquantaine d'hectares. Après leur ramassage, les feuilles de tabac étaient mises à sécher sur des claies dans de grands hangars largement ouverts et aérés. Pour la qualité de son tabac, SOUMA obtint une récompense lors d'une exposition universelle.

Ce redressement progressif de la situation eut pour conséquence une augmentation de la population et en 1856, c'est l'arrivée de 84 étrangers dont 57 Espagnols. Malgré ce redressement, le manque de crédits ne permettra pas la construction d'une école et une cinquantaine d'enfants seront privés de scolarité.

Les ressources, l'agriculture et son évolution

SOUMA détenait une carrière de pierre et un gisement d'hématite sur les premiers contreforts de la montagne. Il appartenait à la compagnie MOKTA EL HADID qui n'y entretenait qu'une cinquantaine de collaborateurs afin de concentrer la plus grande

partie de ses ressources à la mise en valeur de l'importante entreprise minière qu'elle possédait à BENI-SAF (Oranie). L'exploitation des mines fut très vite abandonnée.

Dans le domaine agricole, c'est la polyculture qui était pratiquée.



Michèle SANCHEZ, petite fille de Paul CARRE, ancien maire de SOUMA

A compter des années 1900, la production des vers-à-soie disparut tout comme la culture du coton. Celle du tabac et des céréales se poursuivit, tout comme celle de l'olivier.

La culture du tabac était pratiquée sur des petites surfaces, par quelques propriétaires dont monsieur Lucien GRATTIER installé au village avec sa famille de 1941 à 1954.

Quant à la culture du géranium rosat (déjà menacée par l'orobanche, plante parasite véritable fléau) dont on extrait une huile essentielle utilisée en parfumerie, elle se faisait au lieu-dit « Les 4 fermes » sur les terres de M. Christian BREULEUX, et la distillation se déroulait sur place, tout comme sur la ferme de René ASTIER (mon oncle), située au douar de GUERROUAOU, dont 15 ha étaient plantés en rosat.

L'agrumiculture se développa ; orangers, clémentiniers et mandariniers résistaient bien aux déficits pluviométriques.



L'eau, source de vie, denrée précieuse sur notre terre, faisait l'objet d'une surveillance tout particulière, et l'arrosage contrôlé sur le parcours des séguias par des vannes que l'on levait et baissait en fonction d'un calendrier journalier.

Le vignoble qui, au début du 20^e siècle couvrait un peu moins de 300 ha était exploité par 22 viticulteurs dont voici les noms : Edmond ARNES, Veuve BRESSON, Eugène et Paulin CARRE, Jean CASTET, Eloi CHENU, Pierre DUMAS, Jean GROS, Nicole MUNIERE, Frédéric PONCET, Edouard SELTZER, Jean TOUZOT, Hippolyte TURC arrivant de BOUINAN vers 1872, Joseph

VALETTE, et les familles BLAMPIGNON, FERRANDIZ, GINESTE, MOURGAUD, SCHWARTZ et Léon TEULE qui reprit la propriété à la mort de son oncle Jean-Charles TEULE.

La plus grande partie de la production était vinifiée sur place, ce qui ne fut plus le cas dans les années 1950, le phylloxéra ayant fait des ravages. Le vignoble ne couvrait plus que 170 ha exploités par 10 viticulteurs, dont 3 seulement vinifiaient encore, le reste de la production alimentant la cave coopérative de MONTPENSIER. Quant au raisin de table, muscat de Hambourg et d'Alexandrie, il approvisionnait le marché algérois.

En 1956, le nombre de viticulteurs était en nette diminution. Les familles Marcel ASTIER (mon père) et René ASTIER (son frère), Clément BARACHI, Charles BORG, Paul CARRE, Ben REDOUANE, Albert TURC, n'exploitaient plus que 96 ha.

Les agriculteurs résidant au village ou dans les fermes à l'entour employaient une main d'œuvre locale venant des douars et régions voisines, voire même de Kabylie.

L'administration

L'ancienne organisation était tribale, la population autochtone alors rattachée au Douar de GUERROUAOU.



SOUMA, dès sa création, fut d'abord rattachée à BLIDA, puis à BOUFARIK par une section spéciale le 21 novembre 1851. Les mois suivants, après M. Félicien BRESSON, nommé adjoint au maire de BOUFARIK, ce fut le cas de Maximilien GALTIER le 29 juin 1857 et MM. BLAMPIGNON et TEULE en 1858.

Le 14 septembre 1870, la commune de SOUMA était alors érigée en Commune de Plein Exercice.

Différentes municipalités se succédèrent à sa tête :

- Années 1900 : M. MUNIERE,
- de 1925 à 1939 : Marcel ASTIER, qui appelait sous les drapeaux lors de la guerre fut remplacé par son adjoint
- de 1939 à 1945 : réélu Marcel ASTIER a été remplacé, en partie, par son adjoint M. FERRANDIZ,
- de 1946 à 1950 : M. CARRE,
- de 1951 à 1959 : Marcel ASTIER (M. René SOGORB étant secrétaire de Mairie),
- M. Pierre BAGUR, conseiller municipal puis adjoint au cours des différentes municipalités, fut le dernier Maire de SOUMA, avant l'indépendance de l'Algérie.

Au sein des municipalités qui se sont succédées, on retrouve bien évidemment, Européens et Musulmans côte à côte comme adjoints ou conseillers.

Les réalisations

Modeste village, dit de « colonisation », dans les premières décennies du 20^e siècle, SOUMA ne connut guère de changement. Mairie, église et école dont la création date de 1864 donnaient sur la place, au centre de laquelle avait été planté un palmier. Le bureau de poste, lui aussi « dans son jus » se trouvait dans la rue principale.

C'est après la prise en main de la commune par Marcel ASTIER que d'importants travaux furent entrepris.

Fin 1934, pour commencer, la création d'un dispensaire qui au cours des années, prit de plus en plus d'importance et connut un rayonnement dépassant les limites de sa commune. Œuvre privée, d'assistance médico-sociale, il y consacra sa vie jusqu'aux premiers jours de l'indépendance où il en fut dépossédé par l'ALN.

La S.F.S.M. (Société Française de Secours aux Musulmans)

Extrait et photos issus du site : <http://www.cdha.fr/la-societe-francaise-de-secours-aux-musulmans>

C'est à SOUMA, que mon père, Marcel ASTIER, crée fin 1934 la Société Française de Secours aux Musulmans. La société regroupe alors 639 membres payant cotisation, 32 européens et 607 indigènes. Mais bien avant cette date l'idée d'une telle



réalisation germe dans l'esprit de mon père. Il semble que dès 1908, il avait alors 19 ans, il se préoccupe de la situation de la population rurale de notre commune. Cette préoccupation se renforce et se précise à son retour de la guerre de 14 - 18.



M. DELOUVRIER, Gouverneur général, en visite saluant les infirmières avec M. ASTIER

NOTA : Ce dispensaire était un modèle, et je crois pouvoir dire que pratiquement tous les gouverneurs généraux et « ministres résidents » se succédant à Alger sont venus le voir.

Il est frappé par l'état sanitaire de cette population et en particulier par l'importance du paludisme, de la syphilis, de la variole, des maladies ophtalmiques (trachomes) ainsi que par la mortalité infantile. Les malades ne vont à l'hôpital, alors, que trop tardivement et aucune autre alternative ne leur est proposée sur la commune. Il est préoccupé aussi par le manque de liens à cette époque entre les populations européenne et musulmanes.



Peu de temps après l'indépendance de l'Algérie, un délégué FLN vint prendre possession des lieux et les infirmières chassées « *manu-militari* ». Etant une œuvre privée, le dispensaire aurait pu échapper aux rétrocessions de l'Etat français. Son intégrité en tant que bien privé devait être garantie. Bien évidemment, il n'en fut rien. Le drapeau fut descendu en leur présence et celle de mon père et le dispensaire pillé.

En quelques jours, l'œuvre d'une vie était anéantie.



L'entrée du dispensaire avec les versets du Coran

Voir avec ce lien pour lire la suite : <http://www.cdha.fr/la-societe-francaise-de-secours-aux-musulmans>

Quelques dates clés :

- En 1845 : **21 juillet**, Arrêté portant création du centre de peuplement de SOUMA.
- En 1864 : **Constructions de la mairie, de l'église et de l'école,**
- En 1870 : **Le 14 septembre**, la commune de SOUMA était alors érigée en Commune de Plein Exercice.
- En 1871 : La révolte des MOKRANI, appelée localement *Unfaq urrumi*, la « *guerre du Français* », survenue le 16 mars 1871 en Algérie, est la plus importante insurrection contre le pouvoir colonial français depuis le début de la conquête de l'Algérie en 1830 : plus de 250 tribus se soulèvent, soit un tiers de la population de l'Algérie. Elle est menée depuis la Kabylie des Bibans par le MOKRANI et son frère BOUMEZERAG, ainsi que par le cheikh El Haddad, chef de la confrérie des Rahmaniya.

Extrait concernant **SOUMA** : https://www.kabyle.com/sites/default/files/insurrection_1871_louis_rinn.pdf

[...Aussitôt le feu de l'artillerie ouvert sur le village de SOUMA, les Ouled-Salem et Ouled-Messellem envoient des députations qui amènent des otages et offrent de se soumettre aux conditions qui leur seront imposées. Les Ouled-Dâane arrivent aussi, mais ils n'apportent que des promesses, et la journée s'écoule sans qu'ils reparassent.

Dans la nuit, le général apprend que les Ouled-Dâane de SOUMA ne veulent que gagner du temps et que le bruit court chez les rebelles que BOUMEZRAG va bientôt arriver avec de gros contingents.

Aussi, le 21 au matin, la colonne marche sur le village ; l'artillerie, par son tir précis, force les rebelles à quitter maisons et retranchements ; en moins d'une heure la position est escaladée et enlevée. Ce qui reste des 80 maisons est brûlé ; le génie coupe, ou plutôt ébranche les arbres fruitiers de façon à supprimer la récolte de l'année sans compromettre la vie des plantations ; excellent procédé pour châtier les rebelles sans ruiner les contribuables...] (Suite page 343 au site référencé ci-dessus)

-En 1935 : le village disposait d'une gendarmerie et d'un dispensaire. Et il n'avait pas encore été supprimé l'abreuvoir de ses débuts.

-En 1936 : la construction d'une mosquée au douar d'HALLOUYA, construction qui se fit avec le concours financier des Européens de la commune. C'est à peu près à cette date que l'on peut situer l'ouverture d'un café maure à proximité.

-En 1941 : DES ENFANTS ACCUEILLIS PAR DES FAMILLES EN ALGÉRIE



Trois mille enfants réfugiés.

Auteurs Claude RAYMOND et Pierre ANGLADE

« ..A SOUMA, accueillie avec Irène dans une autre famille, Madame et Monsieur BRESSON, il a fallu de nouveau s'adapter. Nous étions à la campagne dans une ferme de moyenne importance... Les stalles des chevaux étaient vides, les bêtes avaient été réquisitionnées pour la guerre. Il n'y avait plus que quelques vaches donnant du lait, qui permettait à tata de nous concocter un peu de beurre dans une petite baratte à main que nous tournions chacune à notre tour, là, en bonnes normandes, nous nous régaliions, lait pour le petit déjeuner et beurre sur les tartines, un vrai délice que nous avions presque oublié !!!



Petits havrais dans la seule école publique de SOUMA.

Autrement nous avons appris à découvrir, goûter et apprécier des légumes que nous ne trouvions pas sur nos tables avant la guerre : courgettes, aubergines, poivrons, concombres, tous cuits à l'huile d'olive, chez nous c'était du beurre ! Des fruits : raisins, nèfles, clémentines et mandarines à gogo.... Tata était une cuisinière hors pair. Nous, nous aidions aux épluchages

faisant les « marmitonnes » de service. Les restrictions commençaient à se faire sentir, pas de chocolat, peu de tissus, jusqu'au fil qui manquait pour reprendre les chaussettes... Enfin toutes les deux nous avons été très aimées et heureuses à SOUMA. »

[Source : <http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/11/15/28435510.html>]

NDLR : *Cet épisode concernant les enfants métropolitains a été retracé par des compatriotes dont Pierre ANGLADE. Associé à la regrettée Claude RAYMOND, ils ont écrit l'ouvrage « Trois mille enfants réfugiés... », ou entre 1941 et 1945, les Français d'Algérie ont bénévolement ouvert leurs cœurs, leurs foyers à des milliers d'enfants métropolitains victimes de la guerre et de l'occupation : les enfants du "Centre Georges Guynemer"...*

-En 1950 : il était desservi par les autobus d'une seule société, celle des cars blidéens. Il n'y a jamais eu de train car la guerre de 1914 a tué le projet du troisième réseau CFRA qui prévoyait un terminus à SOUMA pour des trains en provenance de ROVIGO et de BOUINAN.

DEMOGRAPHIE

Année 1954 : 12 095 habitants dont 222 non musulmans (soit 1,84 %). C'est le pourcentage le plus faible de toutes les communes de la MITIDJA. A SOUMA le Français était plus rare qu'ailleurs dans la MITIDJA. Et pourtant c'est à BENI MERED, une commune limitrophe que le pourcentage des Européens était le plus élevé.

-En 1955 : Inauguration du Foyer rural



Inauguration du Foyer rural en 1955 - Maire Marcel ASTIER



-En 1956 : Une bien jolie Mairie fut inaugurée par M. COLLAVERI, alors Préfet d'Alger. Une place entièrement carrelée de tomettes et entourée d'une pergola la séparait du nouveau foyer rural orné d'un blason aux armoiries

du village « *Corde et labore* » inauguré en 1955. C'est dans ce cadre que les habitants de SOUMA se retrouvaient, partageant des moments de détente : concours de boules, parties de ping-pong, de cartes, réunissant civils et militaires cantonnés dans la commune.



Inauguration de la nouvelle Mairie de SOUMA



Le bassin à SOUMA (Photos de Mme LEBLANC)

Particularité : Il fut question en 1956 d'un jumelage SOUMA - MEAUX. Un adjoint du Maire fit même le voyage à la tête d'une délégation municipale. Mais ce projet, surement trop tardif, ne put aboutir. En 1956 l'insécurité était déjà grande dans cette commune qui était devenue un haut-lieu de la rébellion.

En 1958 : Un nouveau Bureau de Poste était inauguré par M. GASTEBOIS, directeur des postes en Algérie et le nouveau préfet M. BARET.

INAUGURATION DE L'ECOLE - Février 1959 -

Nouvelle Ecole de SOUMA permet de porter le nombre d'enfants scolarisés à 370 (garçons et filles). Monsieur CAPDECOMME, recteur de l'Académie s'est rendu à SOUMA à l'occasion du nouveau groupe scolaire. Monsieur ASTIER, maire de la localité, a accueilli les personnalités parmi lesquelles se trouvaient également le général DESJOURS, commandant le secteur de BLIDA ; MM. MERLE, sous préfet ; COURTIN, inspecteur de l'Académie d'ALGER ; HAZAN et FANER, inspecteurs primaires de BLIDA, etc.

Monsieur CAPDECOMME s'attarda longuement à visiter, sous la conduite de Monsieur GAUTIER, directeur de l'école, les nouvelles installations où 6 classes nouvelles et 6 logements destinés au personnel enseignant, viennent s'ajouter aux 2 anciennes classes et aux 2 appartements qui ne pouvaient plus, évidemment, accueillir grand monde. Maintenant 370 garçons et filles peuvent prendre, chaque matin, le chemin de l'école.

En fin de matinée, un apéritif groupait dans la salle de réunion du Foyer rural, personnalités, instituteurs et habitants du village. Des allocutions ont été prononcées par MM. ASTIER et CAPDECOMME et par le général DESJOURS.

Le Recteur insista notamment sur le fait que l'effort de scolarisation en Algérie devait être entrepris sans attendre la création de groupes scolaires spacieux dotés de tout le confort. L'urgence du problème exige dans l'immédiat des mesures entreprises avec les moyens du bord.



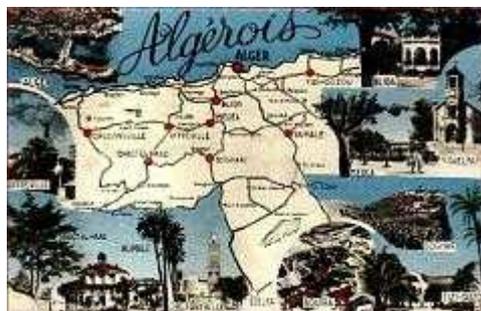
Un bal à SOUMA

QUELQUES NOMS d'habitants de SOUMA (par ordre alphabétique) :

ASTIER - BADARACHI - BAGUR - BAÏDAL - BALLESTER - BELMONTE - BOBBIA - BORDIER - BORRUL - BRESSON - BREULEUX - CADENAT - CARRE - CECCALDI - CHINI - COUTURIER - DUMESTRE - ESCALLON - ESCORTELL - FERRANDIZ - FRIES - GAUTHIER - GESTA - GRATTIER - INGARDIOLA - MARTINEZ - MATHEY - MONASTEROLO - MORA - MULET - NICOLLE - NITSCHKE - OSTER - PARISOT - PARRA - PASTOR - PAULOIN - PINON - RODOZ - ROLAND - SANTAMARIA - SOGORB - SARAGOSSI - SELTZER - TAVEL - TURC et à LOLO, le simple du village qui, venant du moulin GESTA à pied, arpentait la rue de SOUMA en chantant sa joie de vivre, sous les quolibets des gamins.

DEPARTEMENT

Le département d'ALGER est un des départements d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962 - Codes 91 puis 9A



Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'ALGER fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de Constantine et à l'Ouest le département d'Oran.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'ALGER couvrait alors un peu plus de 170 000 km². Il fut divisé en six arrondissements dont les sous-préfectures étaient : AUMAËLE, BLIDA, MEDEA, MILIANA, ORLEANSVILLE et TIZI OUZOU.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et dans sa zone saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut réduit à leur profit à 54 861 km², ce qui explique que le département d'ALGER se limitait à ce qui est aujourd'hui le centre-nord de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'Alger de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département du TITTERI (chef-lieu MEDEA), le département du CHELIF (chef-lieu ORLEANSVILLE) et le département de la Grande Kabylie (chef-lieu TIZI OUZOU).

Le nouveau département d'Alger couvrait alors 3 393 km², était peuplé de 1 079 806 habitants et possédait deux sous-préfectures, **BLIDA** et MAISON BLANCHE.



La poste à SOUMA

L'Arrondissement de BLIDA comprenait 33 localités : AMEUR EL AÏN – ATTATBA – BENI MERED – BERARD – BLIDA – BOUARFA – BOUFARIK – BOU HAROUN – BOUINAN – BOURKIKI – CASTIGLIONE – CHAÏBA – CHEBLI – CHIFFALO – CHREA – DALMATIE – DESAIX – DOUAOUA – DOUAOUA Marine – DOUERA – EL AFFROUN – FOUKA – KOLEA – LA CHIFFA – MARENGO – MEURAD – MONTEBELLO – MOUZAÏAVILLE – OUED EL ALLEUG – SIDI MOUSSA – **SOUMA** – TEFESCHOUN – TIPASA –



Un fait divers mentionnait par la dépêche quotidienne du 21 – 22 août 1955 (Source CDHA)

350 orangers coupés à BOUFARIK.

Dans la nuit du de vendredi à samedi à la ferme UGNES Bernard, à la fraction GUERROUAOU entre BOUFARIK et SOUMA, 350 orangers de trois ans ont été coupés à la base et à la scie. Les saboteurs qui devaient être assez nombreux, ont été amenés à pied d'œuvre en automobile.

La gendarmerie enquête.

L'armée et les événements à SOUMA...

Dès le début des « événements » avec l'insécurité progressive, des différents corps de troupe se succédèrent dans la commune de SOUMA, dont :

- le 1^{er} RTA, puis le Bataillon de Corée sous les ordres du commandant RECASENS,
- le 2^e RPC, puis un détachement du 1^{er} REP avec son capitaine ABRAHAM,
- le 8^e RPC commandé par le lieutenant-colonel FOURCADE et le commandant ORSINI,
- En 1957-1958, le 117^e R.I. sous les ordres du commandant BOUGUION,
- le RCCC détaché de la 7^e DMR et commandait par le colonel MAUREL (il restera sur place une année complète au cours de laquelle huit de ses hommes furent tués en opération),
- Et pour terminer le 3^e REI, présent de 1961 à 1962, dont le PC était installé aux 4 Fermes.

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n°54670 concernant la commune de SOUMA mentionne **13 soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ BELAMINE Ali (1918) - BOBBIA Félicien (1914) - CHERAR Boualem (1918) - DAHMANI Abdelkader (1918) - DJIDJELLI Ahmed (1918) - HARO Joseph (1915) - MERABIA Mohammed (1917) - MOUAICI Rabat (1916) - SAINT-UPÉRY Étienne (1915) - SANCHIS Fernand (1917) - SELTZER Jean (1917) - SERRA Raphaël (1918) - ZIANI Mohamed (1918) - ■



Cérémonie d'un 11 novembre - Paul CARRE, alors maire de SOUMA

Et pour la guerre d'Algérie :

■ Le maire, ASTIER Marcel, Paul enlevé et porté disparu le 23 août 1962.

M. FERRANDIZ, a été tué, le 8 septembre 1956, à la suite d'un attentat.

Les jeunes MARTINEZ Pierre et SELTZER Erwin en furent aussi des victimes comme MM :

CECCALDI Jean (1959) GAUTHIER, directeur d'école (1959) - MISSOUM (1959) - OSTER Gilbert (1959) - ■

Marcel ASTIER, conseiller municipal et maire - Auteure sa fille Geneviève LEBLANC-ASTIER -

Colonel de réserve, ancien Spahi, âgé de soixante-quinze ans, il disparut le 23 août 1962 entre SOUMA et BOUFARIK.



Colonel ASTIER

Conseiller municipal de sa ville natale de SOUMA pendant trente ans puis maire pendant six ans, jusqu'en 1959, mon père était colonel de spahis et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait construit en 1935 un dispensaire réputé dans la Mitidja, la Société française de secours aux musulmans. À l'indépendance, mes parents voulurent garder leur place dans notre village, auprès d'une population qui leur avait accordé sa

confiance pendant tant d'années. Il donnait sans doute de la France une image embarrassante pour le pouvoir qui se mettait en place.

Mon père, parlant l'arabe, apportait son aide aux organismes officiels, espérant retrouver la piste de certains disparus localisés dans deux camps, situé au Bordj TAFER entre SOUMA et BOUINAN, sur les premiers contreforts du ZACCAR, et à la Trappe de TIBHIRINE, entre MOUZAÏA-LES-MINES et CHREA.

Mon père connaissait l'existence de ces deux camps. C'est pourquoi il a été enlevé, au matin du 23 août 1962, au moment même où il venait demander aux représentants de la France de se décider à agir.

Le seul document officiel que nous ayons est un acte de présomption de décès, en date du 15 janvier 1965.

L'ANNEE DE TOUTES LES HUMILIATIONS - Auteure Geneviève LEBLANC-ASTIER -

Extrait : [...Été 1962. Ce sont les vacances, avec leurs projets, pour les français de la « Métropole » comme nous les appelions. Pour nous, Français d'Algérie –ou « Pieds Noirs » comme vous l'entendrez – il marquait un exode, qui avait débuté deux mois plus tôt, depuis le 19 mars, journée dite du « *Cessez le feu* ».

Comment oublier ce 24 juin, date de mon premier départ du sol natal. Le 18 mars, date de la signature des accords d'Évian, nous laissait entrevoir la suite que l'on sait, et mes parents, comme tant d'autres, voulaient mettre leurs enfants à l'abri.

J'ai quitté le village, ainsi que deux infirmières du dispensaire, accompagné de mon père. Une quarantaine de kilomètres de route à faire avant d'atteindre l'aéroport de Maison Blanche. L'atmosphère dans la voiture était lourde et la route empruntée, déserte. Le drapeau de l'ALN (avant qu'il ne soit l'emblème du futur état algérien) flottait déjà un peu partout. Les abords de l'aéroport étaient noirs d'une foule en attente d'un avion ; quant au hall n'en parlons pas : les familles y campaient, certaines depuis plusieurs jours, la cadence des rotations entre les différentes villes de France et Alger ne suffisait pas à absorber cette cohorte de « *réfugiés* ». C'est ici qu'est gravé en moi la dernière image que j'ai de mon père ; celle d'un homme écrasé par ce que nous venions de voir : l'hémorragie humaine commencée deux mois plus tôt « *battait son plein* »...]

Voir avec ce lien pour lire la suite : <http://www.fm-gacmt.org/fondation-algerie-maroc-tunisie/temoignages/158-genevieve-leblanc-astier.html>

EPILOGUE SOUMAA

De nos jours = 37 461 habitants



Vifs remerciements à Madame LEBLANC née ASTIER qui nous a fourni de précieuses informations sur le village de son enfance : SOUMA.

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/Histoires_Souma_-_Ville

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/communes/textes/29_plaine_mitidja_communes_souma.htm

http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/textes/5_partie_2_plaine_mitidja_presentation_generale_geographique_bouchet.htm

<https://books.google.fr/books?id=5c1BAQAAMAAJ&pg=PA221&lpg=PA221&dq=La+ville+de+souma+en+alg%C3%A9rie&source=bl&ots=l7y8ndiyA6&sig=IB970Fzi00FvjuNS922dhwVRInI&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewilipyqnvLNAhXE1RoKHUGjCqI4FBDoAQgfMAI#v=onepage&q=La%20ville%20de%20souma%20en%20alg%C3%A9rie&f=false>

https://www.kabyle.com/sites/default/files/insurrection_1871_louis_rinn.pdf

http://www.librairie-pied-noir.com/389_claude-sandra-raymond--pierre-anglade

<http://www.fm-gacmt.org/fondation-algerie-maroc-tunisie/temoignages/158-genevieve-leblanc-astier.html>

<http://www.cdha.fr/la-societe-francaise-de-secours-aux-musulmans>



Plaine de la MITIDJA - photo (2014) Yann ARTHUS -BERTRAND

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO